

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 26/09/24

---

## Mieux protéger nos enfants lors des temps périscolaires.

### Saint-Just Saint-Rambert lance un protocole dédié.

Consciente que la sécurité des enfants doit aussi être garantie durant les temps périscolaires, la mairie de Saint-Just Saint-Rambert a initié un protocole de mise en sûreté des enfants scolarisés dans les huit écoles primaires publiques. Le dispositif implique les agents municipaux encadrant les élèves et prévoit une adaptation à chaque établissement scolaire.

#### Parce que le risque ne prend pas de pause à midi...

Les quelque 1 100 élèves scolarisés dans les écoles primaires de la ville peuvent bénéficier des temps périscolaires animés par des agents de la ville le matin avant la classe et lors de la pause méridienne, ainsi que le soir dans le cadre d'une convention avec la MJC.

Durant le temps scolaire, les élèves sont placés sous la responsabilité des chefs d'établissement et des protocoles de sécurité propres aux écoles. En revanche, durant les temps périscolaires, les établissements n'ont plus cette charge qui revient de facto à la municipalité. C'est pourquoi, dans le cadre de sa politique active de protection des personnes vulnérables, la ville a lancé la création d'un **Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)** spécifique en cas d'intrusion, d'attaque terroriste ou d'alerte à la bombe. En lien étroit avec le pôle scolarité, initiateur du projet, la police municipale a pu dès lors élaborer une stratégie adaptée à chaque école au regard des possibilités de mise en sécurité ou d'évacuation et tout particulièrement depuis les cantines. Le PPMS dit unique intègre également les risques du plan communal de sauvegarde soit les risques naturels et technologiques. Dans le même temps, les écoles ont été équipées d'alarmes anti intrusion et de dispositifs d'alerte.

Les animateurs périscolaires ainsi que le personnel de cuisine, de ménage et de maintenance présents durant ces périodes ont été spécialement sensibilisés. Les agents et les enfants ont participé à des exercices de simulation programmés d'intrusion (déclenchement de l'alarme intrusion avec un acteur grimé pour l'occasion). Ces exercices ont pu être adaptés en fonction de l'âge des enfants afin de les éveiller à la démarche sans toutefois être anxiogènes. De surcroît la ville a informé les équipes enseignante de cette démarche. Le PPMS est d'ores et déjà opérationnel et d'autres **exercices sont programmés** dans les mois à venir.

*« Il ne s'agit pas là d'un zèle excessif de notre part, ni d'alarmer les familles inutilement. Ce PPMS prend en compte l'ensemble des risques et des menaces identifiés. D'où l'importance de réaliser des exercices réguliers avec des scénarios variés afin de tester les postures. Nos intervenants ont pris en compte les élèves en situation de handicap ou vulnérables. Ainsi nos équipes seront plus aptes à réagir en cas de problème et à prendre les meilleures décisions. Combiné à la vidéoprotection, à la participation citoyenne, à la coordination active avec la gendarmerie et aux patrouilles en VTT électrique ou nocturnes de la police municipale... ces protocoles dédiés aux plus jeunes renforcent le dispositif global de sécurité de la ville. »*

*Pascale Hulain, Adjointe au maire en charge de la sécurité*

Contact Presse : Alexandre ALLION – [aallion@stjust-strambert.com](mailto:aallion@stjust-strambert.com) 06 20 82 08 80